



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Auxiliaire de Puériculture (H/F)

Cadre d'emplois

Auxiliaires de Puériculture

Délégation Générale Education Enfance Social
Direction de la Petite Enfance

Sous la responsabilité de la Directrice de crèche, vous êtes chargé(e) d'organiser et de mettre en oeuvre les activités d'éveil et de dispenser les soins de la vie quotidienne pour favoriser le développement et la socialisation du jeune enfant dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Les activités principales sont les suivantes :

- . Accueil journalier des jeunes enfants et de leurs parents
- . Accompagnement des enfants dans leur développement et dans l'acquisition de leur autonomie
- . Réalisation des soins de la vie quotidienne
- . Mise en oeuvre du projet pédagogique de l'établissement d'accueil et des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- . Application et contrôle des règles d'hygiène et de sécurité
- . Formation et encadrement des futurs professionnels de la petite enfance

Vous êtes titulaire du Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

